

Taux de cotisations

CCN Exploitations frigorifiques (Brochure n° 3178 - IDCC 0200)

Personnel non cadre

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Garanties	Cotisation TA - TB	Part employeur	Part salarié
Décès IAD	0,36 %	0,18 %	0,18 %
Décès accidentel			
Allocations obsèques			
Rente éducation	0,16 %	0,08 %	0,08 %
Rente handicap	0,03 %	0,015 %	0,015 %
Incapacité de travail	0,24 %	0,12 %	0,12 %
Invalité	0,30 %	0,15 %	0,15 %
Portabilité	0,01 %	0,005 %	0,005 %
Total	1,10 %	0,55 %	0,55 %

TA : partie de salaire brut dans la limite du plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB : partie de salaire brut comprise entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.